



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066462-20201223-D2020174-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2020

Publication : 23/12/2020

DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2020-174

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 Décembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **60**
Présents : **49**
Pouvoirs : **8**
Votants : **57** **Pour : 57** **Contre : 0** **Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt, le 16 décembre à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 10 décembre 2020, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Mesnils sur Iton, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Étaient présents :

MM. AMIGON, BACCARO, BAÏSSAS, Mme BAUDOUIN, M. BODEY, Mme BONNARD, MM BOUCHERIE, BOUDEYRON, BOULOGNE, BOURLON DE ROUVRE, BRAULT, BRISET, BRUNET, Mme BULARD, M. CHATEAUGIRON, Mme CHAUVIERE, M. CHERON, Mme COMPAGNON, Mme CORMIER, MM. CORNET, DE SELLE DE BEAUCHAMP, Mmes DE TOMASI, DELHOME, Mme DESNOS DHEYGERS, M. DOUBLET, Mmes DUMONTIER, FRANCHET, GUITTON, MM. JOUSSET, LANOS, LEBON, M. MALHERBE, Mme. MARTIN, M. MORIERE, Mme MOUTONNET, Mme. NOEL, M. OSMOND, PARENT, PETITBON, POURVU, PROVOST, Mme REBER, MM. ROMERO, Mme SAS, SURMULET, Mme TOPART, MM. VANDEWALLE, WOHLSCHEGEL.

Excusés :

M. AUFFRET, Mme BIQUET (remplacé par M. PARENT), M. DERYCKE (pouvoir à Mme BONNARD), M. GOSSET (pouvoir à Mme HERVIEUX), Mme GOUGIS, M. GOUTTEFARDE (pouvoir à Mme FRANCHET), LAINE (pouvoir M. BRUNET), Mme LEFORT, M. LOUVARD (pouvoir M. CHERON), M. NOEL remplace par M. MALHERBE), M. OBADIA (pouvoir M. OSMOND), PRIVE (pouvoir M. BRUNET), SAMON (pouvoir M. PETITBON).

A assisté à titre consultatif : Monsieur le Président de la délégation spéciale de Verneuil d'Avre et d'Iton

Secrétaire de séance : M. Damien BRUNET

FINANCES – Décisions Modificatives – Budget SPANC

Certains crédits budgétaires s'avèrent insuffisants, il convient de proposer la décision modificative suivante :

BUDGET SPANC

139111	Subvention Equipement	+ 1.00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	- 1.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :
- Acceptent cette décision modificative

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Luc BOULOGNE

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

23 DEC. 2020



D2020-174